



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**
Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

Secrétariat Général

Date : 15 juin 2012

Référence : OB

Dossier suivi par : O. BLEUNVEN

Objet : Histoire Géo Bac S

Madame Marion ZALAY

Directrice Générale
de l'Enseignement et de la Recherche
DGER
1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Madame la Directrice Générale,

Monsieur Vincent PEILLON, Ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer que pour la rentrée prochaine, et dans l'attente du rétablissement de l'enseignement d'histoire-géographie en terminale scientifique, l'enseignement facultatif d'histoire-géographie prévu par les textes en vigueur sera obligatoirement proposé à tous les élèves de terminale de cette série.

Il est évident que cette mesure doit bénéficier également aux élèves de l'enseignement agricole en série S.

Mais nous tenons à attirer votre attention sur la nécessité de dégager des moyens supplémentaires pour sa mise en œuvre. Il ne serait pas acceptable que, compte tenu des moyens déjà insuffisants pour l'EAP, les DRAAF soient dans l'obligation de prendre sur leur DGH régionale pour couvrir ces besoins supplémentaires.

Le SNETAP-FSU, par le biais de ses secrétaires régionaux, sera attentif à ce qu'une telle mesure, par ailleurs souhaitée par les organisations syndicales, ne soit pas financée par une redistribution des moyens déjà alloués.

Nous vous prions de croire, Madame, en notre intérêt soucieux pour l'enseignement agricole public

Olivier BLEUNVEN
SNETAP FSU – Secteur Pédagogie Vie scolaire

